

Regard psychosocial sur la participation citoyenne du point de vue des habitant-e-s

CADEL Cynthia, GRePS (EA 4163)

Université Lyon 2 – ARC 8 (Région Rhône-Alpes)

Communication aux journées doctorales du GIS Participation du public, décision, démocratie participative des 13 et 14 novembre 2015 (Université de Lille 2)

Résumé :

Face au constat d'une désaffection politique des citoyens, ou tout du moins d'une mutation des engagements, notre objectif est de questionner ce que la participation citoyenne signifie pour les premiers concernés : les citoyens, et ce que cela révèle de leur lien aux politiques publiques, et au politique plus largement. L'enjeu de cette communication est de présenter et de mettre en discussion une proposition épistémologique et méthodologique pour analyser les phénomènes participatifs du côté des citoyens interpellés : de leurs motivations, aux effets de la participation en passant par le vécu de l'engagement et les positions de retrait. Le choix d'une approche territoriale qui confronte les invitations à participer (émanant tant de l'action publique que d'acteurs associatifs ou de collectifs informels) aux attentes et usages des personnes visées permet d'interroger les perceptions, mais également les projections des individus qui s'engagent ou non. Les premiers résultats de la phase qualitative de notre recherche seront ainsi discutés, notamment au prisme du concept d'espace psychologique (Lewin, 1939, 1943) ; puis nous ouvrirons les perspectives quant à l'appréhension des enjeux psychosociaux de la participation.

Mots-clés : participation citoyenne, psychologie sociale, expérience, motivations, champ psychologique.

A psychosocial approach of citizen participation : the inhabitants' perspective

Abstract:

Considering the political disaffection of citizens, or at least a commitment mutation, our goal is to investigate what "citizen participation" means to the most involved people: the citizens, and to understand what this reveals about their relationship to public policies, and more broadly to politics. The aim of this paper is to present and to discuss an epistemological and methodological proposal to analyze the phenomena of the participation of detained citizens: from their motivations, to the effects of participating, passing through the experience of commitment and the position of withdrawal. The choice of a territorial approach that compares invitations to participate (resulting from both public actions as well as association members or informal groups) to the expectations and practices of the targeted persons enables the analysis of the perceptions and projections of individuals who commit or do not commit. The first results of the qualitative phase of our research will be discussed, especially through the concept of psychological space (Lewin, 1939, 1943); we will then present future perspectives on the understanding of the psychosocial issues of participation.

Keywords: citizen participation, social psychology, experience, motivations, psychological field.

Introduction

Après avoir travaillé sur le cas de la participation dans le cadre précis de la politique d'aide sociale du Revenu de Solidarité Active (Cadel, 2010, 2011), plusieurs questionnements sont restés en suspens, interrogeant notamment le lien existant entre le ciblage spécifique de publics invités à participer, la construction d'une politique publique et les enjeux et effets que cela peut avoir pour les participants et ceux qui ont décliné l'invitation. Compte-tenu de l'actualité de la participation citoyenne comme question sociale, aussi bien en tant que remise en cause du modèle représentatif¹ qu'au travers des injonctions politiques et sociales², il nous a semblé intéressant de se focaliser sur la participation du côté de l'expérience des participants et de ce que cela signifie pour eux, et ce de manière transversale aux différentes thématiques de l'action publique. Cette perspective fait également écho aux interrogations des partenaires du travail de thèse³, et de manière plus globale à l'ensemble des prescripteurs et organisateurs de dispositifs participatifs, quant à la difficulté d'interpeller des publics plus élargis et variés, ainsi que des profils spécifiques, les fameux « invisibles » ou « intouchables ».

D'autre part, l'analyse de la littérature pluridisciplinaire portant sur la participation citoyenne montre que peu de travaux sont centrés sur les usages et surtout les vécus des individus invités à participer. On observe tout particulièrement un manque d'investigations des enjeux psychosociaux que la participation met au travail. Fischer (2011) met ainsi en avant l'absence de prise en compte des dimensions psychosociales dans l'analyse des processus délibératifs et de participation.

L'un des principaux objectifs de notre recherche est donc d'investiguer les enjeux psychosociaux de la participation citoyenne dans le cadre de l'action publique et en réaction à celle-ci, et tout particulièrement d'appréhender les motivations, vécus et conséquences biographiques de l'engagement ou du retrait des individus. Notre approche vise ainsi à analyser les trois temps de la participation (l'avant, le pendant et l'après) à partir des expériences et stratégies des potentiels participants, que celles-ci soient individuelles et/ou collectives.

Cette communication sera donc l'occasion d'exposer en premier lieu les ancrages théoriques pluriels qui soutiennent notre problématique : s'appuyant sur la complémentarités des approches en sciences humaines et sociales et la particularité des apports de la psychologie sociale, ils s'organisent autour de deux notions fortes que sont

¹ Le recours actuel à l'action directe - que ce soit par des mobilisations collectives (Occupy, Indignés, Zones à défendre, etc.), des mouvements internationaux et leurs déclinaisons locales, voire individuelles (Incroyables comestibles, Fablab, Disco soupe et cuisine participative, etc.) - en est l'un des marqueurs forts.

² Multiplication des espaces délibératifs, de concertation, de participation au sein de l'action publique à tous les niveaux de gouvernements (de l'échelon européen à celui du local, commune ou quartier).

² Multiplication des espaces délibératifs, de concertation, de participation au sein de l'action publique à tous les niveaux de gouvernements (de l'échelon européen à celui du local, commune ou quartier).

³ La mission participation citoyenne de la DPDP de la Métropole de Lyon & le service Science et société de l'Université de Lyon sont en effet intéressés par une approche psychosociale, offrant une autre lecture de leurs champs d'intervention, notamment en complément des analyses sociologiques ou politistes.

l'expérience (Mead, 1934) et l'espace psychologique (Lewin, 1939, 1943). Pour pouvoir appréhender les enjeux du côté des (non-)participants la méthodologie qui nous paraît la plus adéquate est de confronter les offres disponibles sur un territoire aux réactions des personnes visées par ces invitations. Nous détaillerons ici principalement le dispositif qualitatif de notre recherche. Enfin nous présenterons les premiers résultats de cette phase qualitative, abordant les questionnements en suspens et les perspectives quant à la suite de la recherche, et plus largement l'appréhension des enjeux psychosociaux de la participation.

Approche théorique multidisciplinaire des trois temps de la participation et transversalité de la notion d'expérience

Nous avons ainsi choisi de ne pas cibler un champ spécifique des politiques publiques⁴, ni d'arrêter une définition précise de la participation citoyenne. Nous utilisons volontairement le terme de « participation citoyenne », ou « participation des citoyens », car c'est celui qui semble le plus apte à rendre compte de la position des participants : ce sont eux qui participent. A l'inverse du terme de « démocratie participative » - où il s'agit notamment de prendre en compte des phénomènes de gouvernement - très bien analysée par les sciences politiques quant à son fonctionnement et ses enjeux. Parler de « participation » ou de « participation sociale » aurait par contre embrassé un champ trop large de la vie publique. Le terme de citoyens est intéressant à plusieurs égards. Il englobe tout d'abord une multitude de profils ciblés par la participation (habitant, patient, parent, usager, etc.). Par ailleurs, il met en tension une définition normative et externe de la citoyenneté et des pratiques (engagements, implications, participation politique). Ceci nous amène à la définition du terme même de participation. Le sens étymologique du terme, « prendre part à », constitue une définition minimale de la participation. Talò et Mannarini (2014) proposent une lecture duelle de la participation : « In the term « participation », we can detect two semantic valences: participating as « taking part » and participating as « being part » (2014, p.2). La distinction entre « taking part » et « being part » traduit bien l'ambiguïté du terme de participation et le flou entre d'une part un processus impulsé par l'individu (une implication, mouvement interne) et un statut socialement défini (ciblage de l'offre de participation renvoyant à une assignation et/ou une appartenance groupale, mouvement externe). Ces deux pôles constituent un continuum, entre lesquels se dessine une multitude de possibilités (de la simple (co-)présence, à l'adhésion idéologique et l'action).

La participation citoyenne est un objet de recherche investigué par un grand nombre de disciplines différentes (sciences politiques, géographie sociale, sociologie,

⁴ Nous ciblons les invitations à participation proposées par un acteur public : que cela soit une institution, une structure financée par des fonds publics, une association, un collectif informel, un mouvement social, soit tout acteur, individuel ou collectif, qui se saisit d'une aire, d'une superficie d'action et/ou de parole au sein de l'espace public et propose aux individus de s'impliquer dans cette voie.

anthropologie, sciences de gestion, etc.) et dans des approches diverses (pragmatistes, structurelles, fonctionnelles, etc.). Pour permettre une présentation transversale de nos appuis théoriques nous proposons une lecture des enjeux psychologiques de la participation organisée selon les trois temps de celle-ci (l'avant, le pendant et l'après).

L'avant de la participation : motivations, attentes et facteurs explicatifs de l'implication citoyenne

Peu de travaux au sein de la littérature sur la participation citoyenne interrogent les raisons de l'engagement ou du retrait dans un processus participatif, alors même que cela semble être une des questions majeures des penseurs et acteurs de la participation, chercheurs comme acteurs de terrain. Notre travail de thèse souhaite ainsi alimenter le versant des motivations des individus face à une offre de participation plurielle. Quelques pistes ont toutefois été évoquées, comme le devoir civique, l'intérêt personnel, les éléments de sociabilité ou encore l'enrichissement cognitif permis par une implication citoyenne (Mazeaud & Talpin, 2010). Nos travaux de master dans le cadre spécifique de la participation au sein du dispositif du Revenu de Solidarité Active (RSA) et l'analyse de la littérature permettent par ailleurs de dégager différents niveaux d'expérience et d'analyse qui entrent en compte dans l'étude des motivations : du niveau le plus pragmatique (convivialité, acquisition de compétences) à celui plus idéologique (concrétisation des valeurs), et du niveau intra-individuel (faire évoluer sa situation) à celui des relations intergroupes (recherche de contact social / réponse à une interpellation d'une connaissance).

D'autre part, les recherches réalisées sur les situations d'action collective, quelque soit leur discipline d'ancrage, proposent une grille de lecture des facteurs d'engagement qui permet d'éclairer les processus participatifs et les motivations en jeu. Si l'on considère la définition minimale de l'action collective il s'agit de faire ensemble dans un but commun, or il semble qu'avoir des objectifs communs ne suffise pas à engager l'individu et enclencher l'action, ce qui va pousser les chercheurs à cerner les facteurs explicatifs de l'engagement. Du côté de la psychologie sociale il y semble y avoir un consensus (Van Zomeren et Klandermans, 2011) autour des notions prédictives de l'action collective qui s'articulent entre individus, groupes et contexte social. On peut notamment citer la prégnance du calcul coût/bénéfices (Olson, 1966), mais également la portée de valeurs, comme celle de justice sociale et l'importance des phénomènes de privation relative⁵ (Gurr, 1970), ainsi que l'influence des processus d'identité sociale⁶ et d'identification

⁵ Gurr (1970) qui souligne l'importance du contexte (culture, histoire, etc.) et la prégnance des dimensions cognitives et du vécu des personnes dans l'engagement dans l'action. En effet, c'est l'écart entre ce que l'individu estime mériter (ses attentes socialement et individuellement construites) et la perception de sa situation (ce qu'il pense pouvoir obtenir) qui impulse pour une part la mobilisation d'un individu et/ou d'un groupe.

⁶ L'identité sociale ne se résume ainsi pas aux éléments identitaires d'un individu en lien avec son statut social ou la manière dont il est socialement perçu, mais vient articuler les processus de catégorisation sociale, d'auto-évaluation et de comparaison intergroupe et expliquer les stratégies permettant un changement de situation.

groupale (Tajfel et Turner, 1986 ; Ellemers, Spears & Doosje, 1997 et 2002 ; Stürmer & Simon, 2004). Campbell et Jovchelovitch (2000), s'accordent sur l'importance de l'identité sociale, et ajoutent aux facteurs pouvant expliquer l'implication citoyenne les notions de représentations sociales et de pouvoir. Il semble ainsi nécessaire que les représentations sociales de l'espace public et de l'expression citoyenne puissent permettre cette participation, et que celle-ci ne soit pas « factice » mais bien l'objet d'un certain pouvoir des personnes impliquées.

De manière plus globale, nous affirmons que l'analyse des motivations et attentes des potentiels participants est cruciale, étant donné que « la participation prend sa source dans les préoccupations personnelles qui sont indissociables des pensées subjectives et des sentiments » (Fischer, 2011, p. 21-22).

Lorsque l'on se place ainsi en *amont de la participation*, l'individu est confronté à plusieurs appels à participer, choisir à partir de ces invitations la cause, le projet ou le collectif, dans lequel s'engager nécessite un choix, une intention, à l'entrée ou pour le maintien dans la participation. A ce titre il sera intéressant de voir si les différents modes d'inscriptions dans le cas de participations multiples et multiformes constituent plusieurs stratégies pour le même but ou des buts et champs d'application différents ?

Le pendant de la participation : expériences, pratiques et usages des espaces participatifs

La littérature en science politique permet de contextualiser les attentes normatives vis-à-vis du citoyen, ainsi que les fonctionnements et principaux enjeux, particulièrement de pouvoir, des espaces de participation. L'impératif délibératif (Blondiaux et Sintomer, 2002), les injonctions et normativités présentes au sein des espaces participatifs interrogent les réactions des participants face à ces attentes institutionnelles et sociétales. Une attention toute particulière sera ainsi portée sur ce qui est fait de la parole des participants et de ses conséquences, face à une possible normalisation des prises de parole. En ce qui concerne l'examen des usages, notre attention se focalise notamment sur les approches ethnographiques et pragmatistes de la participation (Neveu, 2004 ; Talpin, 2010, 2012 ; Cefaï et al., 2012), de par l'analyse expérientielle des dispositifs qu'elles proposent.

Du côté de la psychologie sociale, des perspectives différentes donnent des clefs quant à la condition et facilitation de la participation citoyenne. Ainsi, selon Campbell et Jovchelovitch (2000) « la participation implique la conscience individuelle et sociale, ainsi qu'un espace public capable de prendre en compte les demandes de projets démocratiquement négociés » (p.6). Cet aspect de la réponse institutionnelle et sociale face à la participation nous semble constitutive de l'expérience participative. D'un autre côté, les travaux de Mannarini, Fedi et Tripetti (2010) mettent en avant trois facteurs déterminant une facilitation de la participation citoyenne : 1) la perception de la qualité

de l'expérience participative (en termes d'émotions et du rapport coûts/ avantages), 2) le sentiment d'appartenance à une communauté plus large, 3) et enfin des relations de confiance avec les institutions. Ici encore les interactions avec les institutions semblent centrales. La prise en compte des émotions lors de l'expérience participative apparaît également comme l'une des pierres angulaires à ne pas négliger lorsqu'on souhaite analyser le vécu des participants.

Ce temps de la participation n'est pas figé. Il s'agit d'une perspective dynamique : il peut y avoir une évolution dans l'expérience qui reconfigure l'acte de participation. Un individu peut ainsi trouver des avantages dans le vécu immédiat de la situation même s'il s'est à l'origine engagé dans un but spécifique à plus ou moins long terme. Et inversement, un individu venu profiter d'un temps convivial peut être amené à s'engager dans d'autres actions, dans des perspectives différentes.

Le pendant de la participation interroge également les potentialités d'émancipation de l'individu, et des critères de celle-ci. Le participant se sent-il mieux armé face à une situation sociale donnée, doté de plus de contrôle ? Cela vient directement questionner les mesures de l'émancipation et/ou de l'empowerment, qui pour nous passent forcément par le vécu et l'expérience des (non)participants.

D'un autre côté, il est essentiel de cerner ce qu'un individu engage de lui-même par son engagement en fonction des formes différentes proposées. Que cela soit dans l'implication dans une participation institutionnelle ou dans l'investissement dans un mouvement social cela vient interroger, concrétiser ou non, une certaine vision du monde et des valeurs, que celles-ci soient stables, partagées, ou non.

Finalement ce que démontre la lecture de la littérature c'est une interpénétration entre les différents niveaux (individuel, groupal, collectif, sociétal et idéologique) qui guide l'expérience de la participation et son maintien, intrication qu'il s'agit pour nous d'investiguer concrètement sur le terrain.

L'après de la participation : effets et conséquences biographiques

La reconnaissance des savoirs expérientiels et des compétences de participants passe par l'observation d'effets de leur action sur l'objet ciblé par leur implication. Cela interroge directement les effets que le processus participatif aura sur la décision, l'évolution d'une politique publique ou sur l'environnement.

Du côté des participants, nos précédents travaux ont montré la coexistence de multiples effets : aussi bien du côté d'un renforcement de l'estime de soi, d'un plaisir pris dans l'engagement et dans la mise en œuvre de valeurs, que du côté d'effets plutôt négatifs (lassitude, constat d'inefficacité, incohérence entre les perspectives individuelles et les horizons proposés, sentiment d'impuissance, pouvant mener à la démobilisation.).

Dalla Valle, Desmette, Lienard et Herman (2003) tentent d'évaluer les effets de propositions participatives à destination de personnes marginalisées. Pour cerner les

effets des dispositifs Dalla Valle et al. développent une approche centrée sur la « perception des personnes en lien avec leur environnement » et non sur des « indices objectifs de resocialisation » (p.30). La méthode qu'ils déploient est celle d'une comparaison entre participants et non-participants, une approche synchronique plutôt qu'une étude longitudinale. Ils montrent que, si l'on considère « l'insertion multidimensionnelle » (sociale et professionnelle) des individus, le soutien social qui découle de l'implication dans un dispositif de participation citoyenne pour un public de chômeur augmente la perception de soutien social du réseau personnel, et le sentiment d'inclusion sociale. Ce qui a pour conséquence de se reconnaître, voire de revendiquer, pour les participants une identité positive de citoyen proche de celle des travailleurs (Herman, 2007), « dans la mesure où ils pensent que les instances publiques seront plus ouvertes à l'action collective de groupe de pairs » (p.68). L'ensemble de ces renforcements vient impacter l'autoperception d'insertion sociale ; le sentiment de bien-être, l'autonomie et le rapport à l'emploi. Attention toutefois à l'idée d'une participation qui active les bénéficiaires, où l'activité ou les activités protégeraient l'individu des effets néfastes d'une marginalisation, dans une action publique corrective. Toutefois cela donne peu d'éléments quant aux effets sur les individus de la participation d'une population plus générale, non forcément en situation de précarité.

Les conséquences de l'inscription des participants (au travers d'un ciblage particulier ou non, de la congruence ou non avec leurs intérêts et de réponses à leurs attentes, et finalement d'une identité plutôt valorisée ou non) nous semblent primordiales dans l'appréhension et la compréhension des phénomènes de participation.

Une analyse de la participation centrée sur l'expérience des (non-)participants

Toutefois, pour articuler ensemble ces différents éléments, une notion nous semble capitale : celle d'*expérience*. Ainsi, pour Mead la psychologie sociale « présuppose l'étude de l'expérience individuelle, mais [qui] entreprend de déterminer plus particulièrement ce qui en elle relève de la participation de l'individu à une structure sociale, à un ordre social » (Mead, 1934/2006, p.95). « Il s'agit bien pour Mead de produire une psychologie qui puisse, en partant d'une activité observable, rendre compte de l'expérience d'un individu et du développement d'un soi et d'une conscience de soi dans cette expérience, en rapportant cette expérience au processus social, au sein de laquelle elle émergerait »⁷. Il est question avant tout de comprendre l'expérience qu'ont les individus et les groupes de ces dispositifs, mais également de prendre en compte l'expérience en tant que base de la prise de parole, savoir qui permette d'entrer dans le jeu des négociations et comme facteur explicatif de l'implication des individus dans un processus participatif. Il s'agit là de deux sens de l'expérience : un temps accumulé renvoyant au passé et un temps vécu renvoyant au présent, qui sont simultanément présents au sein du champ psychologique de l'individu.

⁷ Argumentaire du Colloque international "George Herbert Mead et la question de la socialisation", 28 et 29 avril 2011, Paris, Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

L'approche pragmatiste développée par Talpin (2010, 2012) va selon nous dans le sens de l'importance de considérer la participation au prisme de l'expérience. Son approche processuelle repose sur la temporalité et le contexte de « compétence civique », qui permet une analyse de la participation qui ne soit ni entièrement subjectiviste ni structurelle, et qui refuse de considérer cette compétence comme un « attribut « statutaire » de l'individu ou du groupe social » (2010, p. 98) considéré. « En replaçant la question de la compétence civique dans le cycle de vie des individus, on peut à la fois mesurer la force structurante du passé sur les pratiques tout en laissant ouverte la possibilité que de nouvelles expériences surviennent, constituant autant d'occasions de socialisation, voire de bifurcation de la trajectoire des acteurs » (2010, p.98). Nous parlerons, de par notre ancrage disciplinaire, plutôt d'orientation du champ psychologique individuel (notamment temporel) mais cela recouvre cette perspective pragmatiste, également saisie par le champ de la sociologie des mouvements sociaux dans l'analyse des processus de construction identitaire. Toutefois au-delà d'un intérêt porté sur le mouvement de politisation qui s'opère via la participation, nous nous centrons sur l'analyse des objectifs, des attentes et des perspectives du participant.

Si les organisations (mouvements sociaux, action publique, associations) déploient des stratégies pour encourager l'engagement des individus, notamment via des incitations sélectives, qui consistent à diminuer les coûts de la participation ou augmenter ceux de la non-participation, ce sont notamment les représentations sociales, le contexte idéologique, l'histoire personnelle et les valeurs de l'individu qui vont jouer dans la compréhension de ces appels à participer. Mais ce qui reste déterminant c'est l'affordance⁸, la potentialité pour la structure ou le collectif de proposer une invitation, un processus qui soit appropriable par les individus ciblés. Il s'agit d'observer la relation entre l'offre réalisée, les attentes des potentiels participants et leur réception de cette invitation (si elle est acceptable, congruente avec leurs perspectives, leurs objectifs et la situation dans laquelle ils se trouvent), puis dans un second temps d'observer la manière dont ils s'en saisissent (l'usage, voire les détournements, réalisés).

Nous avons évoqué, jusque là brièvement, l'importance des perspectives psychologiques et de la temporalité dans le processus participatif. A ce titre la notion de champ psychologique développée par Lewin (1939, 1943) est centrale dans notre approche. Le champ constituant « l'environnement psychologique total dont une personne a l'expérience subjective. L'espace de vie comprend tous les faits qui ont une réalité-pour-la-personne et exclut tous ceux qui n'en ont pas. Il inclut donc ses besoins, ses buts, les influences de son inconscient, ses souvenirs, ses croyances, les événements de nature politique, économique, sociale et autre qui influent directement sur son

⁸ L'affordance est la capacité d'un objet à suggérer sa propre utilisation. Formulé par un psychologue (Gibson, 1977) le terme qui renvoyait au départ à l'ensemble des possibilités d'actions sur un objet, est en fait à penser dans la relation entre un objet ou un environnement et l'individu, entre des caractéristiques d'un environnement et les potentialités physique et psychique d'un individu. Pour exemple une échelle peut être portée ou grimpée, deux caractéristique qui font partie de son affordance, mais pas de celle d'un bébé.

comportement » (Marrow, 1969, p. 44). Parallèlement aux développements de Mead (1934), Lewin réaffirme que l'étude psychologique des faits passe par l'expérience qu'en ont les individus, et que ceux-ci doivent être appréhendés dans une relation dynamique et interdépendante entre des phénomènes psychologiques et un environnement. « Dans ce cadre, le comportement apparaît comme une fonction de la personne *et* de son environnement » (Fieulaine, 2006, p. 107). Cet élément est crucial dans la compréhension des conditions d'engagement, et rejoint la notion d'affordance précisée plus tôt, la participation des citoyens dépendant de la congruence entre le champ psychologique des individus et l'offre de participation qui leur est faite. Finalement « au-delà du ici, moi, maintenant, la présence au présent de l'ailleurs, des autres et du futur ou du passé constitue l'espace psychologique, socialement fondé, au sein duquel viennent prendre sens les situations, les expériences et les engagements » (Fieulaine & Cadel, 2010, p. 5). L'espace psychologique permet la mise en perspective des objets et événements, il est la surface sur laquelle ces objets prennent positions ainsi que les liens qui les unissent. La profondeur de l'espace psychologique entre en résonance avec les horizons proposés par une participation, ce qu'elle propose comme projet, comme ailleurs, la surface potentielle qu'elle offre comme espace d'investissement. Ce sont la surface et la profondeur du champ psychologique qui vont organiser les perspectives selon des continuums allant des pôles du plus abstrait au plus concret, oscillant entre le lointain ou le proche, l'ailleurs et l'ici, entre des visions à long terme ou à court terme, et entre autrui et soi. La distance à l'objet (ou à la situation telle qu'elle est représentée et vécue par l'individu) dépend de ces continuums. Là encore ces processus sont déterminants dans l'explication de la participation et du retrait : on a vu que l'engagement est possible lorsque l'invitation fait écho à l'organisation du champ psychologique de l'individu à un temps *t*, mais on peut également ajouter que le maintien de la participation ou la production souhaitée par l'organisateur dépend des horizons offerts. « Le temps, les autres et l'espace, autant de dimensions qui peuvent s'élargir ou se rétrécir en fonction des situations [...]. Être conduit, pour une raison ou une autre, à n'envisager que le présent entraîne la contraction des perspectives vers les autres et vers l'ailleurs » (Fieulaine & Cadel, 2010, p. 7) : par exemple en permettant des projections à long terme les participants seront plus susceptibles d'émettre des décisions et réflexions à un niveau abstrait et qui ne soient pas centrées individuellement.

Cette approche théorique demande une méthodologie spécifique pour appréhender à la fois les éléments de contexte, et la part expérientielle et projective qui se joue dans les situations de participation.

Une approche territoriale permettant d'investiguer les aspects psychosociaux de la participation du point de vue des (non-)participants

Notre design méthodologique croise des recueils et traitements qualitatifs et quantitatifs des données. A partir d'un premier temps d'immersion territoriale et

transversale qui nous a permis de nous familiariser à la fois avec les territoires, leur histoire et les acteurs en présence, des observations de dispositifs participatifs ont été mises en place, ainsi que des temps d'échange autour de la conception de ceux-ci avec les acteurs en charge. Cette première étape a alimenté un recensement des différents dispositifs participatifs existants sur les territoires dans l'objectif de les utiliser comme médias d'ouverture lors des entretiens avec les habitants. Ce recensement a été complété à l'aide d'entretiens semi-directifs avec des acteurs ressources des territoires. Enfin d'autres entretiens ont été menés avec les potentiels participant-e-s, habitant-e-s des territoires, constituant l'une des matières principales des données analysées. Par la suite la passation de questionnaires auprès des habitant-e-s permettra d'approfondir l'influence des différents facteurs psychosociaux et d'investiguer les « angles morts » laissés jusqu'ici. Nous nous centrerons dans cette communication sur la phase qualitative de la recherche, et plus spécifiquement sur le travail de recensement des dispositifs et les entretiens semi-directifs menés.

De manière élargie la méthodologie devait être sensible aux conditions d'engagement ou de retrait, d'entrée et de maintien de la participation et permettre d'extraire les processus psychosociaux en jeu dans différentes modalités de participation, quels qu'en soit l'initiateur, le collectif porteur ou même la finalité. En ce sens le filtre territorial nous semble adapté pour avoir accès à un nombre important d'invitations à participer, aussi bien émanant de l'action publique (dans sa diversité) que d'autres acteurs sociaux (société civile, collectifs informels, etc.) et les réactions individuelles à ces invitations. Au départ nous souhaitions adopter une démarche comparative entre différents dispositifs participatifs, en faisant notamment varier leurs degrés d'institutionnalisation, les territoires concernés, leur durée et leurs objectifs. Mais dans cette situation nous nous retrouvions confrontés aux mêmes difficultés méthodologiques que dans le cas de l'appréhension des situations de non-recours. Ce n'est pas forcément en partant du dispositif cible qu'on peut toucher les personnes qui sont invitées à y participer et qui ne le font pas. Or analyser les moteurs et perceptions des potentiels participants est un objectif majeur de notre recherche : l'ancrage territorial permet ainsi d'accéder aussi bien aux attentes et réactions des participants que des « non-participants », parfois qualifiés d'« invisibles ». Enfin, cette approche semble intéressante car le territoire constitue alors un critère minimal de communauté, au travers de la coprésence. La méthodologie mise en place dans ce travail de recherche est donc directement issue de notre positionnement et des enjeux émergents entre terrains et recherche.

Nous avons ainsi sélectionné deux arrondissements de Lyon et une partie d'une commune limitrophe comme terrain d'investigation⁹. L'objectif est de varier les modalités

⁹ Le découpage se fait en fonction de regroupements d'IRIS proposés par l'INSEE, ce qui permet également d'avoir une lecture statistique des territoires. La Métropole de Lyon constitue un écosystème dans lequel plusieurs politiques et fonctionnements participatifs cohabitent, le ciblage de zones spécifique a été réalisé à partir de données socio-économiques et démographiques. Puis ces zones ont été distinguées de manière plus qualitative de par notre connaissance du terrain, la présence de projets en cours (notamment de rénovation ou de revalorisation urbaines ou innovants), et la prise en compte de leur moindre investigation

d'usage du territoire et les caractéristiques des populations présentes. Ces trois territoires présentent des caractères sociodémographiques et économiques variés sur un même espace (croisant les aspects résidentiels et commerçants, voire industriels, avec différents types d'habitations, HLM, logements locatifs et propriétaires). D'autre part, prendre en compte dans l'analyse les différences de gestion et de mise en œuvre de la participation sur deux communes nous semble intéressant tout en conservant le cadre général de la Métropole de Lyon, offrant de multiples dispositifs participatifs et la mise en place d'une politique urbaine globalement réfléchie.

Le travail de recensement a été mené à partir de recherches documentaires, d'immersion sur le terrain (observations, discussions informelles) et d'entretiens semi-directifs avec des professionnel-le-s, bénévoles ou membres d'associations. Notons que l'objectif du recensement n'est pas d'être exhaustif mais bien de recenser une multiplicité d'offres participatives pour pouvoir choisir les documents de communication de dispositifs aux caractéristiques différentes à proposer comme support de verbalisation de l'expérience participative. Nous avons retenu dix critères de description des dispositifs résumés dans le tableau suivant :

	Modalités
Entité	Mouvement / collectif / dispositif / projet / événement / lieu / manifestation / vote / syndicat / parti / association
Statut	Associatif / institutionnel / informel
Réglementation (lois, etc.)	Oui / associatif / non
Ciblage	Territoire / population / les 2 / aucun
Public spécifique visé	Citoyen / habitant / usager / patient / expert / professionnel / élu / artiste / associatif / multiple / entreprise / collectivité / invisible / enfant / parent / commerçant / aucun
Niveau territorial	Internet / international / européen / national / régional / départemental / communal / quartier / immeuble
Territoire	Territoire 1 / territoire 2 / territoire 3 / transversal
Financement	Oui / non
Niveau d'abstraction des questions traitées	Abstrait / concret / les 2
Objectifs	Généralistes / spécifiques / les 2

scientifique. La ligne directrice étant de cibler des territoires rassemblant des IRIS où les habitants sont potentiellement sollicités de la même manière. Entre ces deux échelles de la métropole et de l'IRIS, les territoires sélectionnés paraissent ainsi constituer des espaces de vie propices à l'investigation de nos questionnements.

En ce sens, l'approche territoriale constitue la possibilité de prendre en compte l'importante diversité des espaces de participation, de leurs modalités, et ce aux différentes échelles (mouvements internationaux, dispositifs européens, nationaux ou locaux, associations). Le niveau d'abstraction des questions traitées¹⁰ ainsi que la définition d'objectifs plutôt généralistes ou spécifiques¹¹ permettent d'opérationnaliser la notion d'affordance en lien avec l'orientation de l'espace psychologique. 97 dispositifs ont ainsi été recensés. Ce travail de recensement a par ailleurs permis une bonne connaissance du terrain, nécessaire lors des entretiens avec les habitant-e-s.

En ce qui concerne l'outillage méthodologique, la conduite d'entretiens semi-directifs permet d'accéder à l'expérience des personnes et à leur parcours biographiques éclairant les choix de (non-)engagement. Notre attention porte notamment au cours de l'entretien sur la définition par les interviewés de l'entité à laquelle ils participent (un mouvement, un groupe, un collectif, un parti, une idéologie), et s'attache à saisir ainsi leur représentation de ces entités et leur positionnement dans leur environnement physique, expérientiel et psychique. Le début du guide de ces entretiens individuels est pensé à partir de deux ou trois supports (des invitations à participer existant sur les territoires proposées par différents acteurs et à différents niveaux), permettant de voir comment les personnes sont interpellées, la réponse qu'ils pourraient donner à ces invitations, ce que cela convoque de leurs expériences passées et présentes et leurs attentes potentielles. L'objectif de ce temps est d'accéder, sous une forme peu directive, aux éléments expérientiels et de déconstruire avec eux leur appréhension de la participation. C'est également un moyen de faire parler les non-participants de leurs motivations et de leurs représentations de ces espaces par un exercice de projection, souvent compliqué, et ici facilité par les médias papier.

Trente entretiens semi-directifs ont donc été conduits, 1) avec des technicien-ne-s (n=11) de la participation ou des acteurs/trices locaux/les (centre social, bénévole ou salarié associatifs) pour permettre une meilleure connaissance des territoires et alimenter le recensement des dispositifs existants ; 2) des habitant-e-s (n=19) des territoires sélectionnés. Le recrutement des interviewé-e-s s'est fait selon trois principaux modes : des personnes repérées ou connues des premiers acteurs interrogés ou rencontrés lors des phases d'immersion, et de manière plus large pendant toute l'étude par un effet boule de neige, et enfin par un recrutement sur l'espace public (interpellation à l'aide d'affiches (commerces, lieux culturels, hall d'immeubles, etc.) et directe (marchés, événements, etc.). Il n'y a ainsi pas d'échantillonnage à proprement parlé, le seul critère demandé était d'être habitant-e des territoires sélectionnés, et une attention particulière a été maintenue quant à recueillir les paroles d'une diversité de profils (quant au sexe,

¹⁰ Par exemple : participer à une concertation pour choisir le mobilier urbain de la place du quartier en rénovation actuellement VS participer à une réflexion prospective sur l'évolution de l'espace public dans 30 ans.

¹¹ Promouvoir le pouvoir d'agir des habitants VS participer une commission qui organise deux événements par an sur le territoire.

âge, catégorie socio-professionnelle et lieu d'habitation). Ainsi notre population d'enquête concernant les habitant-e-s est composée de dix hommes et neuf femmes, de 26 à 75 ans (moyenne : 45,1 an), équitablement répartis sur les trois territoires, ayant en moyenne un niveau d'étude Bac+2, et avec des degrés d'implication associative ou dans des dispositifs participatifs variés¹².

Par la suite les données recueillies jusque là, à savoir les définitions perceptives et réactions des individus en regard du recensement des espaces de participation permettront la construction d'un questionnaire, dont l'usage nous semble pertinent pour avoir accès à un plus large échantillon populationnel, et cibler les enjeux qui paraissent pertinents à approfondir.

Principaux résultats de la phase qualitative

Le travail de recensement montre, en accord avec la littérature, la variété et la multiplication des dispositifs présents sur ces trois territoires. Allant de l'atelier de cuisine participative proposé par un collectif informel, au conseil de développement de l'agglomération, en passant par les classiques conseils de quartiers, comités de ligne, conseils municipaux des jeunes, et les moins connues expériences de laboratoire artistique participatif ou de co-construction d'espaces mixtes (habitats, bureaux, commerces). Le recensement fait apparaître l'importance des jeux d'échelles des dispositifs. Le ciblage d'un territoire délimité concerne plus de la moitié des dispositifs, alors qu'un cinquième répond à un ciblage de population et que 22 dispositifs sur 97 n'ont aucun ciblage particulier et sont ouverts à tou-te-s. Cela démontre l'importance de l'ancrage territorial dans la définition de la participation, qui est sans doute du pour partie au découpage administratif des collectivités territoriales organisant ou finançant les dispositifs. La moitié des dispositifs recensés concerne des instances formelles ou liées à des acteurs de l'action publique, tandis qu'un tiers correspond à une organisation associative, les derniers 10 % restant étant des espaces et collectifs informels. Le dernier point que nous souhaitons mettre en avant concernant le recensement est le croisement entre les deux critères d'abstractivité et de spécificité des thématiques et objectifs des espaces participatifs considérés au vu des autres critères définis. Le tiers des dispositifs seulement offre une congruence entre des thématiques concrètes et des objectifs spécifiques ou entre une visée généraliste et des thèmes abordés plutôt abstraits¹³. Par exemple, une consultation lancée dans le cadre d'une rénovation urbaine d'un espace délimité verra plutôt apparaître des questions concrètes, et avec un objectif spécifique et clairement défini. Là où un atelier participatif et prospectif sur les répercussions du changement climatiques dans sa ville à l'horizon 2050 entraîne un traitement de

¹² De manière un peu schématique environ un tiers de la population participe ou a participé à des dispositifs participatifs proposés par l'action publique ; un tiers est membre actif d'au moins une association ou de collectifs informels ou a participé à des actions directes ; un dernier tiers ne porte pas de parole dans l'espace public via des dispositifs participatifs, bien qu'une partie de ceux-ci participent aux élections.

¹³ Sur ces questions de congruence entre différents niveaux de construits voir Trope & Liberman, 2010.

questions plutôt abstraites, lointaines dans le temps et généralistes. Il nous a semblé important de faire varier notamment ce critère dans la présentation d'invitations à participer en début d'entretiens. L'observation de cet élément nous interroge – notamment comme possible facteur explicatif de l'absence de certains publics cibles – et sera soulevés dans les entretiens.

En ce qui concerne les principales pistes de résultats que l'on peut tirer des entretiens semi-directifs menés avec les habitant-e-s nous retiendrons ici quatre axes principaux. La petite taille de l'échantillon ne permet pas de généraliser nos propos, ce n'est d'ailleurs pas l'objectif ici. Nous nous situons plutôt dans une démarche compréhensive tentant de saisir les multiples articulations entre expérience, offres participatives et enjeux psychosociaux.

Une forte intériorisation de l'injonction normative malgré des divergences

On retrouve une forte homogénéité des réponses quant à une vision normée de la participation : « *c'est bien* » (F, 32, bac+3, 0, retrait)¹⁴, « *c'est important de s'impliquer* » (F, 75, bac+2, 4, pluri), et qui revient souvent ponctuer le déroulé de l'entretien, démontrant l'imprégnation générale et la force de l'injonction participative au cœur des représentations sociales de notre panel d'interviewé-e-s. Et ce alors même que certain-e-s interviewé-e-s ont par la suite construit un discours d'opposition quant au système politique représentatif et à l'absence de résultats des dispositifs participatifs (« *ça sert à rien* » (F, 26, bac+3, 0, part), « *on se bat contre des moulins à vent* » (F, 62, bac+2, 2, pluri) etc.). Le fait de proposer des espaces de parole, même considérés comme factices, est envisagé comme un progrès, ou un acquis de haute lutte et renvoie à un discours qui se construit autour de la représentation sociale de la démocratie. « *Et la démocratie on n'y touche pas* » (M, 33, bac, 0, retrait). L'un des arguments le plus présent dans les discours renvoie à l'existence même de ces dispositifs : « *on ne peut pas être contre* » (M, 26, bac+5, 0, retrait). Même si le fonctionnement représentatif n'est pas jugé comme le plus pertinent, la moitié des interviewé-e-s renvoient au fait que si ces dispositifs existent pour porter sa voix, ils ne peuvent se plaindre des décisions et conséquences s'ils n'ont pas investis ces espaces délibératifs (alors même qu'ils les pensent parfois sans influence réelle). On observe un discours très dichotomique, tenu de la part de participants très engagés comme de personnes plutôt en retrait, qui fait apparaître les tensions existant entre deux visions de la participation citoyenne. Avec d'un côté des processus participatifs considérés comme un outil de maintien du statu quo, et de l'autre, la possibilité d'être des ressorts de changement social. Les personnes sont majoritairement ballotées entre une vision assez idéaliste et une autre très désenchantée quant à leur

¹⁴ Nous utiliserons ici les codages suivants des situations des interviewé-e-s : sexe, âge, niveau de diplôme, nombre d'enfants, situation de participation (retrait : peu investi-e ; part : participation active à au moins une association, un dispositif d'action publique ou des collectifs informels ; pluri : multi-participation à des dispositifs variés. Cette classification reste schématique mais permet de donner des éléments et de situer qui parle).

possibilité (individuelle et collective) d'expression sur l'espace public et les répercussions concrètes qui en découleraient.

Nuançons toutefois cette apparente homogénéité des réactions en nous penchant sur les pratiques. Plusieurs interviewé-e-s ont proposé la valorisation d'un investissement sociétal qui se ferait hors des cadres proposés face à une proactivité citoyenne socialement valorisée. « *Moi je suis citoyenne quand parle avec mes amis et qu'on refait le monde* » (F, 31, Bac+3, 0, retrait) ; « *je crois en la portée du cercle proche pour changer les choses : je change ma manière de manger et j'essaye de ... pas d'influencer mais de sensibiliser pour que mes amis le fassent par exemple* » (M, 33, bac, 0, retrait). Pour d'autres le travail est un lieu de participation citoyenne dans son ensemble, une manière de mettre en acte sa « citoyenneté ». Ce qui laisse entrevoir en creux une partie d'explication de la non-participation par désaccord qui constitue un acte de contestation avec la proposition faite, sa forme ou les effets qu'elle engage.

Des motivations et positionnements divers par rapport aux appels à participation

Lorsqu'on creuse du côté des motivations à participer ou non, on retrouve des éléments décrits au sein de la littérature : comme le temps (comme ressource ou absence de ressource) et la disponibilité, l'intérêt (de la thématique, du fait même de participer), la convivialité, la concrétisation d'une identité citoyenne. Un aspect semble intéressant à souligner : parmi les personnes les plus en retrait (et quelque soit l'âge) le critère des enfants est pointé comme l'une des raisons de la non-réponse à des invitations. A la fois parce que concrètement les non-parents se pensent moins interpellés et moins vigilants aux offres de participation, mais également car ils sont assez satisfaits de leur situation, qui leur paraîtrait potentiellement insatisfaisante pour leurs enfants. Autrement dit ils abordent d'eux-mêmes la question des enfants comme une motivation importante à défendre plus activement des valeurs qu'ils portent déjà : « *sans doute quand j'aurai des enfants je me battraï plus pour qu'ils vivent dans un monde plus ... meilleur, plus sain, par exemple par rapport à la pollution* » (F, 27, bac+5, 0, retrait). Ce critère touche aussi en partie un autre aspect qui leur semble important comme ressort d'une potentielle participation : celle de l'identification à un territoire spécifique, le fait d'avoir des enfants les ancreraient plus dans la vie de leur quartier. Cette observation est également perceptible pour les personnes qui sont assez mobiles et déménagent souvent. On perçoit ici clairement l'importance des projections spatiales et temporelles, en fonction d'une situation actuelle et de projets. Nous reviendrons plus loin sur cette notion d'identification au territoire.

Suivant les principales motivations de (non-)participation exposées ici, trois principaux positionnements se dessinent : le premier, largement majoritaire, tient du registre de la justification, « je participe (pas) parce que ... » (temps, envie, intérêts, etc.) ; le second positionnement est d'assumer une position de retrait qui questionne le pourquoi devrait-on participer (et où, et comment) sans éléments particuliers

d'argumentations sur des impossibilités concrètes liées à leur vie quotidienne ; le dernier encore plus minoritaire (deux entretiens) est celui d'une absence de questionnement concernant sa propre participation : « *ça ne m'est jamais venu à l'idée* » (F, 27, Bac, 1, retrait), ces personnes ne se sentent pas concernées par ces invitations.

En ce qui concerne les participants à de multiples espaces on observe le plus souvent une complémentarité de leurs engagements et une justification ou motivation qui apparaît comme transversale aux différentes implications : « *je veux être utile* » (F, 62, bac+2, 2, pluri), « *si l'on veut que ça bouge, dans le bon sens, enfin dans notre sens, il faut s'investir* » (M, 51, Bac+5, 5, pluri), et ce quelques soient les thématiques abordées dans les différents espaces dans lesquels ils sont impliqués. Les profils de participants chez qui l'ont retrouve le plus de transversalité sont des personnes engagées politiquement (ancien élu, adhérent-e à des partis, militants syndicaux, etc.).

Echelles de projection spatiale et temporelles

Le quartier n'est pas forcément le territoire de projection et d'identification le plus pertinent. Pour aborder les questions de participation citoyenne, l'hypothèse était que la proximité permettrait de parler de soi, en favorisant la centration sur soi et non sur un discours généraliste, potentiellement situé à un niveau idéologique ou médiatique, ou qui reflète une place de représentant de l'espace investi. L'objectif n'est pas qu'une personne nous présente son conseil de quartier, mais qu'elle nous parle de son expérience de l'entrée dans le conseil, des réunions, des motivations qui l'y ont conduite, des motivations actuelles, etc. Si l'ensemble est assez opérant pour que les personnes parlent de leur propre expérience (avec parfois d'importantes difficultés à mettre en mot cette expérience) ce n'est pas un échelon d'appropriation qui soit le plus adapté, notamment pour les personnes en retrait. On observe ainsi que la mobilité (psychique et physique) des personnes fait de la métropole ou même du département le territoire le plus adapté à leur projection. Il s'agit là de territoires décrits en termes d'espace de vie et non d'organisation administrative.

Il est également à noter que les projections vers le futur sont plus importantes (en fréquence et en délai envisagé) pour les personnes engagées dans des dispositifs participatifs que pour ceux qui ne le sont pas. Pour le dire autrement les personnes les plus impliquées ont plus tendance à évoquer leur futur (souvent de manière assez fine dans leurs projets) et le futur sociétal que les personnes plus en retrait. Les multi-participants se déplacent aussi plus facilement dans le temps et entre les niveaux abstraits et concrets au sein de leurs discours et opèrent des liens entre les événements de leur vie et les conditions contextuelles. Ces tendances seront à confirmer par le biais du questionnaire.

Pour conclure nous souhaitons revenir brièvement sur cette difficulté à raconter l'expérience participative, à parler de soi tout en analysant les raisons de ses pratiques, la

construction et l'évolution de ses usages : « *vous me posez une colle là ! (rires)* » (M, 43, BEPC, 0, part), « *attendez que je réfléchisse je n'avais jamais pensé à cela, en tout cas pas comme ça* » (M, 64, Bac+5, 5, pluri). Cela bouscule les personnes, mais elles se prêtent volontiers à l'exercice, les questions ne portant pas sur des sujets sensibles. Même pour des personnes habituées à parler, et à présenter leurs implications citoyennes, la projection (dans le passé, dans le futur ou le possible) et l'observation de soi a représenté un effort de construction. Cela met notamment en lumière de manière incarnée la volatilité et le flou que recouvre la notion de participation, et d'autre part la prégnance de l'injonction participative : « *pff je suis là parce qu'on me l'a demandé en fait ! (rires)* » (F, 51, Bac+2, 2, part).

Conclusion

L'objectif de ce papier était avant tout de proposer un cadre théorique et méthodologique permettant d'analyser la participation citoyenne du point de vue des potentiels participants et sous l'angle de la psychologie sociale. Les résultats de cette recherche doctorale ne sont que partiels, il reste à investiguer de nombreux aspects soulevés lors du travail théorique, notamment en poursuivant une seconde série d'entretiens, et à partir de là construire un questionnaire qui permette d'approfondir les enjeux d'affordance entre offres de participations et attentes et réactions des personnes ciblées, et d'aborder des éléments qui ne sont qu'évoqués superficiellement dans les entretiens (comme la projection spatiale et temporelle comme possible facteur explicatif d'une implication citoyenne). Pour exemple, la prégnance de l'identification à un groupe social particulier, dont il s'agirait de défendre la position sociale, ou autre, est difficilement saisissable par le biais de l'outil entretien. Le recours à des échelles déjà construites sur la mesure du sens de communauté, sur la saillance de l'identité sociale vs personnelle permettront ainsi de compléter ces apports. Le questionnaire sera par ailleurs axé sur la prise en compte des éléments de l'environnement, permettant de faire varier les effets de potentialité des offres participatives et de contexte.

La question de la non-participation qui constitue l'un des enjeux de notre travail montre que celle-ci est majoritairement analysée comme un problème, comme quelque chose qu'il faut résoudre. Une interrogation – tant sur les terrains qu'au sein de la littérature – reste en suspens : pourquoi les personnes ciblées ne répondent pas à l'appel ? Nous proposons plutôt de prendre le contre-pied de cette question en se demandant : pourquoi les personnes participent ?

Précisons enfin, que si la vision d'une désaffection du politique semble majoritaire au sein de la littérature internationale, une partie des auteurs (Berger, 2009 ; Rosanvallon, 2004 ; Stolle, Hooge, 2005 ; Talpin, 2010) analysent ces évolutions du rapport au politique et à la cité plutôt en terme de mutation et sous l'angle d'une diversification des usages et des moyens de porter un message au sein de l'espace public. Cette seconde lecture de l'évolution de la participation amène à placer les citoyens au

centre des analyses, en investiguant notamment leurs implications et les pratiques afférentes, et non à partir des espaces organisés où ils devraient se trouver.

A ce titre, la prétendue « désertion » des citoyens, discours majoritaire, notamment repris par les médias, et constat partagé par certains chercheurs en sciences humaines et sociales, est une lecture qui vient masquer une pluralité des formes de participation, d'interpellation et de saisie au sein de l'espace publique. Nous ne partageons pas l'idée selon laquelle la tendance serait à un repli individualiste, ni que les personnes ne participent « pas assez » : au-delà de la question des critères d'un niveau « suffisant » de participation cela dépend à la fois des contextes considérés et de la focale adoptée.

Eléments bibliographiques

- Berger, B. (2009). Political Theory, Political Science, and the End of Civic Engagement. *Perspectives on Politics*, 7 (2), 335-350.
- Blondiaux L. & Sintomer Y. (2002), « L'impératif délibératif », *Politix*, 57 (15), 17-35.
- Cadel, C. (2010). *Les impacts des changements du Revenu de Solidarité Active sur les professionnels et les bénéficiaires. Les questions de l'activation et de la participation en regard des processus de stigmatisation*, (mémoire de Master 1 non publié). Université Lyon 2, France.
- Cadel C. (2011). *La participation de groupes stigmatisés au sein de politique publique : l'exemple du RSA*, (mémoire de Master 2 non publié). Université Lyon 2, France.
- Campbell, C. & Jovchelovitch, S. (2000). Health, community and development : towards a social psychology of participation. *Journal of community and applied social psychology*, 10(4), 255-270.
- Cefai, D. & al. (2012). Ethnographies de la participation, *Participations*, 4, 7-48.
- Dalla Valle, C., Desmette, D., Lienard, G. & Herman G. (2003). « Pour une participation citoyenne ». *L'insertion sociale et citoyenne : aspects organisationnels et processus psychosociaux*. Rapport de recherche, CERISIS, Région Wallonne.
- Ellemers, N., Spears, R. & Doosje, B. (1997). Sticking Together or Falling Apart: In-Group Identification as a Psychological Determinant of Group Commitment Versus Individual Mobility. *Journal of Personality and Social Psychology*, 72 (3), 617-626.
- Ellemers, N., Spears, R. & Doosje, B. (2002). Self and social identity. *Annual Review of Psychology*, 53, 161-186.
- Fieulaine, N. (2006). *Perspective temporelle, situations de précarité et santé : une approche psychosociale du temps* (thèse de doctorat de psychologie sociale). Aix-en-Provence : Université de Provence – Aix – Marseille.
- Fieulaine, N. & Cadel, C. (2010). Contextes et sens de l'engagement : Bellecour ou la topologie du champ psychologique. *Canalpsy*, 94, 5-9.
- Fischer, F. (2011). La participation des citoyens et les débats sur les politiques : repenser la subjectivité et l'expression émotive. *Télescope*, 17 (1), 20-38.
- Gibson, J. J. (1977). The Theory of Affordances. In R. Shaw & J. Brandsford (Eds.) *Perceiving, Acting, and Knowing. Toward an Ecological Psychology* (pp. 56-60). Hillsdale : Lawrence Erlbaum Associates.
- Gurr, T.R. (1970). *Why men rebel ?* Princeton : Princeton University Press.
- Herman, G. dir. (2007). A la recherche des effets de la participation sociale. *In Travail, chômage et stigmatisation. Une analyse psychosociale* (263-281). Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- Lewin, K. (1939) Field theory and experiment in social psychology: Concepts and methods. *The American Journal of Sociology*, 44, 868-896.
- Lewin, K. (1943) Defining the field at a given time. *Psychological Review*, 50, 292-310.
- Mannarini, T., Fedi, A. & Trippetti, S. (2010). Public involvement: How to encourage citizen participation. *Journal of Community & Applied Social Psychology*, 20(4), 262-274.
- Marrow, A. J. (1969/1972), *Kurt Lewin (Sa vie son œuvre)*. Thiron : ESF.

- Mazeaud, A. & Talpin, J. (2010). Participer pour quoi faire ? Esquisse d'une sociologie de l'engagement dans les budgets participatifs, *Sociologie*, 1 (3), p. 357-374.
- Mead, G. H. (1934/2006). *L'esprit, le soi et la société*. Présenté par Cefaï, D & Quéré L. Paris : Presses Universitaires de France.
- Neveu, C. (2004). Les enjeux d'une approche anthropologique de la citoyenneté, *Revue européenne des migrations internationales*, 20/3, 89-101.
- Olson, M. (1966). *The logic of collective action*. Cambridge : Harvard University Press.
- Rosanvallon, P. (2004). Le mythe du citoyen passif. *Le Monde*, 19 juin 2004. Consulté le 09 octobre 2015 sur http://www.lemonde.fr/international/article/2004/06/19/le-mythe-du-citoyen-passif_369640_3210.html
- Stolle, D., Hooghe, M. (2005). Inaccurate, Exceptional, One-Sided or Irrelevant? The Debate about the Alleged Decline of Social Capital and Civic Engagement in Western Societies. *British Journal of Political Science*, 35, 149-167.
- Stürmer, S., & Simon, B. (2004). Collective action. Towards a dual-pathway model. *European Review of Social Psychology*, 15, 59-99.
- Tajfel, H., & Turner, J. C. (1986). The social identity theory of intergroup behavior. In S. Worchel & W. G. Austin (Eds.), *The psychology of intergroup relations* (pp. 724). Chicago : Nelson-Hall.
- Talò, C. & Mannarini, T. (2014). Measuring Participation : Development and Validation the Participatory Behaviors Scale. *Social Indicators Research*. DOI 10.1007/s11205-014-0761-0.
- Talpin, J. (2010). Ces moments qui façonnent les hommes. Eléments pour une approche pragmatiste de la compétence civique. *Revue française de science politique*, 60 (1), 91-115.
- Talpin, J. (2012). What can ethnography bring to the study of deliberative democracy? Evidence from a study on the impact of participation on actors. *Revista Internacional de Sociologia*, 70 / 2, 143-163.
- Van Zomeren, M. & Klandermans, B. (2011). Towards innovation in theory and research on collective action and social change. *British Journal of Social Psychology*, 50, 573-574.